

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le jeudi 9 juillet 2009 à 20h 30 en mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1) Informations du maire
- 2) Autorisation de signature du cahier des charges par affermage du service d'assainissement
- 3) Rapport annuel du délégataire du service assainissement
- 4) Questions diverses

**Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Le Breuil en Auge
du jeudi 9 juillet 2009**

L'an deux mil neuf, le 9 juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur David POTTIER, Maire.

Etaient présents : MM Testard, Bajard, et Guiot, Adjoints
Mmes Candavoine et Hochet
MM Breiner, Dubreuil, Lemarchand, Lépy, Tiphagne, Sochon, conseillers

Absents excusés : Mme Dufeil, MM Bouty et Elie

Secrétaire de séance :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :
- Restauration et Entretien - Tranche 1 : Touques, Domaine Public Fluvial
Le Conseil Municipal donne son accord.

1) Informations du maire

Fête de la musique : cette première a rencontré un franc succès même si les 3 groupes ont rencontré une appréciation diverse.

Fête Saint Germain du 26 juillet prochain (organisée par la commission Fête et Cérémonies) :

- Messe à 9h30, célébrée par le père Emmanuel, nouvellement arrivé
- 2 randonnées pédestres sont prévues, une le matin et une l'après midi
- 12h possibilité de restauration sous chapiteau après la première randonnée
- 12h30 remise du prix concours photos
- apéritif offert par la commune
- démonstration et initiation à la pêche à la mouche
- concours de pétanque de 14h30 à 18h

M et Mme Jankowski ont été désignés pour représenter la commune au sein du Conseil Pastoral élargi.

Le 23 août prochain, date anniversaire de la libération de la commune, se tiendra une messe puis un dépôt de gerbe au pont suivi d'un vin d'honneur.

Voirie : lancement des marchés et début des travaux en septembre.

Problème de trottoir de M Gilles Letellier : un devis pour abaisser le trottoir sera demandé.

Une commission voirie est à prévoir concernant les parties de chemin à céder, éventuellement, à M Tavidian puis à M Tiphagne.

Rentrée scolaire : Une rencontre avec Monsieur Courseaux et les élus intercom

2 dérogations ont été refusées, 4 accordées (dont 2 après recours)

Concernant la diminution du crédit des travaux 2009 pour l'école de la commune, les crédits seront reportés l'année prochaine.

Concernant le projet de numérisation des écoles, seul le groupe scolaire de la commune n'en bénéficiera pas parmi ceux de la Communauté de Communes (une subvention de l'état de 9000 € était prévue), Monsieur Hurel n'ayant pas donné suite.

Après avis favorable de la commission, Le deuxième logement au dessus de la Mairie sera loué à Mademoiselle Hochet. Le bail sera signé demain.

Lecture du projet de lettre de parents d'élèves à Mme le Président du Conseil Général concernant le problème de transport des collégiens et des lycéens vers Pont L'Evêque et Deauville.

Les parents d'élèves s'étonnent du temps de transport vers Pont L'Evêque : 52 mn le matin et 1h10 le soir pour 9 km de trajet, pour les collégiens.

Pour les lycéens le trajet est estimé à 43 mn. Avec les attentes (ouverture du lycée, attente du bus à Deauville, etc.) l'amplitude journalière est de 11h.

Les parents sollicitent donc des horaires plus adaptés sans délai d'attente en ville et des trajets plus directs pour les collégiens et une ligne directe Le Breuil en Auge, Manneville la Pipard, Deauville.

Le Conseil Municipal soutient cette initiative.

La pharmacie de Blangy-le-Château est fermée. Si la commune de Blangy-le-Château n'a pas de solution, une pharmacie pourrait-elle s'installer dans notre commune ?

2) Autorisation de signature du cahier des charges par affermage du service d'assainissement

Afin d'assurer l'exploitation du service d'assainissement, le Conseil municipal avait décidé de lancer une consultation conformément aux dispositions des articles L 1411-1 à L 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après mise en concurrence et négociation, Monsieur le Maire propose de choisir comme délégataire la société VEOLIA, dont l'offre est la suivante :

- durée : 11 ans et neuf mois.
- base du contrat : 255 abonnés – 24 000 m³ facturés.
- prix (valeur octobre 2009):

Abonnement annuel	19,30 €/an
Part proportionnelle à la consommation d'eau	1,052 €/m³

Après délibération, le Comité Municipal accepte cette proposition et donne tous pouvoirs à Monsieur le maire, pour signer le contrat d'affermage et adopte le règlement du service annexé au contrat.

3) Rapport annuel du délégataire du service assainissement

Monsieur Homer, directeur de l'agence de Lisieux Veolia eau, présente le rapport annuel 2008.

246 foyers sont raccordés au réseau collectif d'une longueur de 5 Km.

Le prix du m3 augmente de 1.9 % au 1^{er} janvier 2009 soit un prix du m3 qui passe de 2.39 € à 2.44 €, après une augmentation de 15 % en 2008. La création de la redevance de modernisation des réseaux de collecte perçue pour le compte de l'agence de l'eau explique l'augmentation très sensible en 2008.

La qualité de l'épuration est très bonne.

Cependant un diagnostic du réseau est nécessaire pour améliorer son étanchéité car 50% des eaux arrivant à la station lors d'évènements pluvieux sont des eaux claires.

Ce rapport est consultable en mairie.

4) Restauration et Entretien - Tranche 1 : Touques, Domaine Public Fluvial

Monsieur le Maire présente le Dossier de Déclaration d'Intérêt Général concernant la restauration et l'entretien Tranche 1 : Touques, Domaine Public Fluvial

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, donne un avis favorable à ce projet de travaux dont le maître d'ouvrage est le Syndicat Mixte du Bassin versant de la Touques.

5) Questions diverses

Pas de question

La séance est levée à 0h10